



Editorial



Au seuil de cette nouvelle année, l'équipe municipale et moi-même tenons à vous souhaiter un Joyeux Noël, une Bonne et Heureuse Année 2009 et surtout une excellente santé.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à la cérémonie de présentation des Vœux au maire le dimanche 11 janvier 2009 à 18h au foyer.

Après neuf mois de mandat, vous constaterez comme moi que l'équipe qui m'entoure est déjà très efficace tant par son action sur le terrain que par sa présence aux différentes commissions.

Etre toujours à votre écoute et surtout vous informer, telle est notre mission. Cette ambition forte s'est déjà traduite par la création de notre site Internet. Dans un souci de totale transparence, vous y trouverez non seulement les comptes-rendus des réunions du conseil mais aussi les dates des prochaines réunions afin de vous permettre d'y assister si vous le souhaitez.

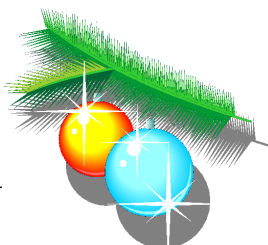
De nombreux travaux ont aussi pu être réalisés dans notre commune avec un souci constant d'économie. Au vu de la conjoncture actuelle, il va de soi que nous poursuivrons dans ce sens.

2009 sera encore une année de transition avant de pouvoir se lancer dans des projets plus conséquents.

Que le Père Noël fasse le bonheur des petits et des grands.

Einen guten Rutsch in's neue Jahr.

Jean-Jacques BALLEVRE



Sommaire

Editorial	p 1
Conseil Municipal	p 2
Travaux dans la commune...	p 4
Projets 2009	p 5
Les écoles	p 6
Les maisons fleuries	p 7
La vie au village	p 9
La bénédiction de l'orgue	p 11
Nos associations	p 12
Autrefois	p 15
Informations pratiques	p 16

Les réunions du Conseil Municipal

Conseil Municipal

Un petit rappel.

Les réunions du Conseil Municipal sont ouvertes à tous. Les personnes présentes ne peuvent pas participer aux débats et ne doivent pas perturber la séance. Les réunions sont annoncées par voie de presse et sur le site Internet de la commune. En général, elles sont programmées à 20 h.

- Les différents rapports des syndicats peuvent être consultés en mairie ou sur les sites des syndicats correspondants.
- Le conseil municipal s'est réuni à trois reprises au cours du deuxième semestre.

Séance du 24 juin 2008

➤ Indemnité de Conseil allouée au Comptable du Trésor

Le Receveur Municipal assure des prestations de conseil. Il lui est accordé une indemnité de conseil au taux de 100% par an, calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

➤ Rapport annuel 2007: déchetterie de Valmont

➤ Rapport au fil de l'Eau avec le Syndicat de la Nied Allemande

➤ Location logement communal :

- le logement N° 91 impasse de l'école est attribué à compter du 01/10/2008.
- le loyer mensuel est fixé à 450,00 Euros.

➤ Divers

- ✓ **Opération nettoyage:** la Commune adhère au projet E. Leclerc « Nettoyons la nature » afin d'agir concrètement pour l'environnement. Cette opération aura lieu le 27 septembre 2008.
- ✓ **Communauté des Communes du Pays Naborien :** en décembre 2007, les représentants des 10 communes ont donné leur accord pour la réalisation d'une sculpture par l'artiste Paul Flickinger, qui représente le territoire de la Communauté de Communes du Pays Naborien. Cette sculpture, d'une taille de 1,20 m, sera prochainement dans notre mairie.
- ✓ **Carte Communale :** présentation du projet de la carte communale suite aux différentes réunions avec la commission des travaux, le cabinet Aude 57, les représentants de la DDE et du Conseil Général.
- ✓ **Maisons fleuries :** l'opération « Maisons Fleuries » sera reconduite en 2008. Le jury, composé de membres du Conseil Municipal, passera courant juillet dans les rues de notre village.
- ✓ **Situation du compte administratif au 15/06/2008**

Séance du 12 septembre 2008

➤ Rapport annuel

- ✓ Syndicat Intercommunal d'Assainissement des «3 Vallées»,
- ✓ Syndicat Intercommunal des Eaux de Barst,
- ✓ Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Collecte des Ordures Ménagères (SIVCOM).

➤ Modification du règlement d'utilisation du columbarium (article 4)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier l'article 4 du règlement d'utilisation du columbarium. La phrase suivante a été rajoutée : «*les inscriptions et les gravures sont autorisées uniquement sur le couvercle de l'urne*».

➤ Acceptation d'une indemnité de sinistre (cambriolage du foyer en 2005)

➤ Attribution d'une subvention exceptionnelle au Conseil de Fabrique, de 250 €, pour l'inauguration des orgues qui aura lieu le 05 octobre 2008.

➤ Organisation de la journée « nettoyons la nature » le samedi 27 septembre 2008.

➤ Travaux d'été

➤ Création d'un site Internet pour la commune, avec un abonnement annuel de 50 €, (nom de domaine + hébergement).

➤ Sous-Préfecture : suite au départ de Monsieur Guy Tardieu, Madame Sylvie Houspic a pris les fonctions de Sous-Préfet de Forbach.

Séance du 22 octobre 2008

➤ Assurance statutaire du Centre de Gestion de la Moselle

➤ Virements de crédits

➤ Programme des travaux d'exploitation : coupe de bois 2009 - prévisions 2010 - informations

➤ Pacte 57 : subvention du Conseil Général 2009 - 2011

Dans le cadre d'un contrat « Moselle Aménagement » d'une durée de 3 ans (2009 - 2011), la commune d'Altwiller bénéficiera d'une dotation annuelle garantie.

➤ Rapport d'activité de la Communauté des Communes du Pays Naborien

➤ Motion nouvelle plaque minéralogique : le Conseil Municipal s'est prononcé sur le maintien de la mention d'appartenance locale sur la nouvelle plaque d'immatriculation.

➤ Divers

- ✓ **Droit d'accueil des enfants** de maternelle et de primaire en cas de grève des enseignants. La loi 2008 - 790, entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2008, oblige les communes à accueillir les enfants en cas de grève de 25% des enseignants. Un protocole sera mis en place pour cet accueil.
- ✓ **Informations des commissions municipales**
- ✓ **Informations de la Communauté des Communes du Pays Naborien**
- ✓ **Situation financière**
- ✓ **Arrêté ligne 400 000 volts** concernant les nuisances aux riverains.
- ✓ **Programme des travaux du SIANA.**

Travaux dans la commune

Travaux réalisés par des membres de l'équipe municipale



➤ Plus de sécurité à l'abri-bus.

Des barrières de sécurité ont été installées devant l'abri-bus du centre du village. Les conducteurs de bus peuvent stationner leur véhicule sans risque. Les enfants sont maintenus à distance de la route et la surveillance par les accompagnatrices est facilitée.

➤ Une passerelle pour les petits.

Les congés d'été ont été mis à profit pour réaliser une passerelle sécurisée entre le hall d'accueil et la classe des petits. Elle permet d'éviter aux bambins de passer par les escaliers.



La ligne 400.000 volts Marlenheim-Vigy

Remise en état des chemins

En accord avec les exploitants et l'entreprise Forclum, des chemins réalisés pour le montage des pylônes ont été enlevés. Deux sont restés en place, celui situé dans le prolongement de la rue de la Nied vers le lieu-dit "Unterster Wald" et l'autre après la rue de Romazières vers le lieu-dit "Vor dem Bambusch".



La nouvelle ligne est déjà en service, mais limitée à 200.000 volts .

Actuellement, l'ancienne ligne électrique de 220.000 volts est en cours de démontage, puis les anciens pylônes seront également retirés.

Remise en état de l'abri-bus

Au printemps, une remise en état de l'abri-bus du centre du village est programmée :

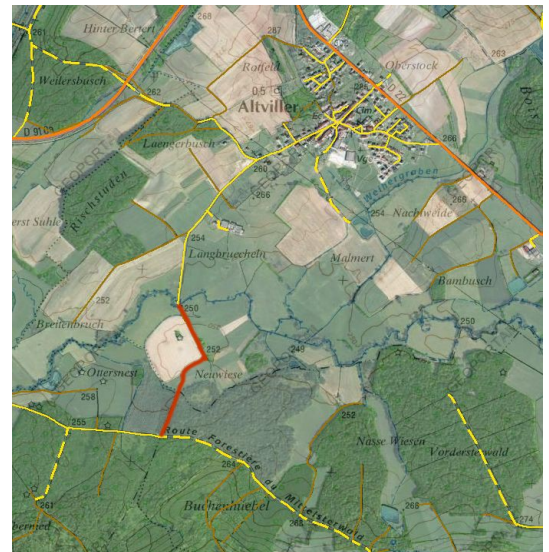
- Les parois transparentes seront remplacées
- la structure en bois sera poncée et repeinte
- Un banc sera installé.

Ces rénovations ont un coût. Nous souhaitons que les usagers, quels qu'ils soient, prennent soin de cet espace.

Chemins de randonnée

La réalisation de chemins de randonnée se déroulera en plusieurs étapes, en collaboration avec les communes voisines.

- Dans un premier temps, un chemin cadastré, situé sur le ban communal, sera réhabilité. C'est la partie qui commence au pont de la Nied et après quelques centaines de mètres bifurque sur la droite pour rejoindre l'orée de la forêt de Vahl-Ebersing et Folschviller. Les promeneurs qui connaissent l'endroit savent que le passage n'est pas très praticable par mauvais temps. Cet itinéraire permettra de rejoindre la route forestière du Mittelsterwald. A partir de là, plusieurs sentiers, déjà balisés, permettent de rejoindre les villages de Folschviller, Lixing-les-St-Avold, Vahl-Ebersing et Lelling.



- Dans un deuxième temps, un chemin vers Lachambre sera aménagé.

Rue de la Nied

La réfection d'une partie de la rue de la Nied est prévue. Elle concerne le tronçon à partir de la ferme Douscher jusqu'au pont de la Nied. Les bas-côtés seront nivelés et un nouveau revêtement en macadam sera posé. Après négociation, une subvention supplémentaire de la part de la société RTE a été attribuée pour la réalisation de ces travaux.

Communauté des Communes du Pays Naborien

Sculpture du Pays Naborien

Une sculpture de l'artiste Paul Flickinger a été commandée par la Communauté des Communes symbolisant l'HUMAIN, l'ENERGIE et l'ENVOL POUR LE FUTUR. Une épreuve de celle-ci, réalisée en marbre reconstitué, d'une hauteur de 1,20 m orne notre salle de conseil.





Exercice d'incendie

Pas de panique, l'exercice annuel a eu lieu à l'école. Au coup de sifflet, les enfants sont sortis sans précipitation. Les pompiers arrivent sur les lieux, déploient la lance à incendie, inspectent les lieux, expliquent la manœuvre aux enfants toujours sous le charme de l'uniforme. Les volontaires, et ils l'étaient tous bien sûr, ont pu manœuvrer la lance sous l'œil vigilant des hommes du feu.

Journal de classe

La classe du CP du village a élaboré le projet d'écrire son journal. Les événements de l'année scolaire y seront répertoriés.

Pour l'instant, il est à signaler :

- la visite des pompiers pour notre exercice-incendie annuel,
- la fête de la St Martin en collaboration avec les "grands" de l'école de Lachambre. Nous avons éclairé leur évolution par une belle rangée de lanternes "hibou" ou autres,



- Un grand évènement a eu lieu le 8 décembre avec la venue de St Nicolas en personne dans nos classes de CP et de maternelle. Il était accompagné de son fidèle "père Fouettard" et d'un poney chargé de friandises. Nous avons fêté le patron des écoliers avec des chants et des danses.



Internet et informatique

Le site de la commune.

Vous trouverez des informations administratives, les comptes-rendus des conseils, quelques photos et des liens vers des sites intéressants.

<http://www.mairie-altviller.fr>

Un atelier Informatique.

En partenariat avec le Microtel de St-Avold, un atelier informatique pourrait voir le jour à Altviller. Une pièce située à l'étage de la mairie pourrait accueillir cette activité, destinée aux débutants dans un premier temps. 8 postes seraient installés et connectés à internet. Une réunion aura lieu en janvier au foyer pour évaluer la faisabilité de ce projet, recenser les personnes intéressées et définir les conditions de fonctionnement. Pour l'instant, nous recherchons une personne ou deux pouvant assurer ces formations. Une bonne connaissance de base suffit pour enseigner les rudiments ; si vous êtes intéressé(e), contactez-nous pour de plus amples renseignements.



Les maisons fleuries

Une nouvelle fois, les habitants du village ont fait beaucoup d'efforts pour fleurir les façades et les jardins de leur maison. Le choix était difficile et le jury a désigné 15 lauréats.

Une fleur de Noël et un bon d'achat de 30 € dans une jardinerie leur a été remis lors de la cérémonie qui a eu lieu à la mairie le 21 novembre.



Les lauréats 2008

Danielle et André ALBERT, Germaine et Antoine BISCHOFF, Liliane BISCHOFF, Alice et Arnoulf BOUR, Gabrielle et Pierre BOUR, Monique et Adolphe BOUSSER, Laurent BROQUART, Francine et Angelo DORMIO, Béatrice et Jean-Luc HENRION, Stéphanie KRITTER, Elisabeth et Gilles MATHIEU, Mireille et Frédéric MAZETTA, Lucie et Romuald MULLER, Geneviève et Fernand NOE, Christine et Laurent STOSSE

Maisons fleuries 2008

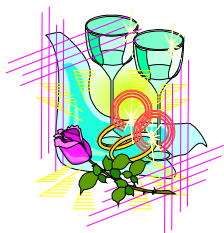


La Vie au village

Etat-Civil 2008

Ils se sont unis

Adeline VERGER et Julien DROSS le 12 juillet
Mina LABOUCH et Yves BECKER le 9 octobre



Ils sont arrivés

Manon ETIEMBLE le 9 avril
Maëlys LOI le 5 mai
Eléna RUCHO le 7 mai
Lucas COLLMANN le 6 septembre
Selen ARAYICI le 9 septembre
Lucile JACOB le 21 octobre



Ils nous ont quittés

Jean-Paul BOURDEAUX le 20 mars
Germaine LAURENT (née SCHMITT) le 26 avril
Louise EGLOFF (née BOUR) le 24 juin
Alphonse ZINKIEWICZ le 19 septembre

Distinction

Médaille d'Argent

La fête de la Ste Barbe a été l'occasion d'honorer un membre bien connu du corps des sapeurs pompiers d'Altviller. Dominique Bousch a reçu la médaille pour 20 années de service.



L'amicale des pompiers lui a également remis en cadeau une statuette, représentant un soldat du feu tenant dans ses bras un enfant qu'il venait d'arracher aux flammes.



Opération "Nettoyons la nature"

Apprenons à respecter l'environnement pour une nature plus propre

La mobilisation des habitants du village pour cette opération a montré l'intérêt d'une telle action. En partenariat avec les magasins E. Leclerc, qui ont fourni gants, sacs poubelles et T-shirts, les abords du CD 22 ont été nettoyés par 2 groupes d'adultes, équipés de gilets de sécurité. Pendant ce temps, les



rues, les trottoirs et les bosquets du village ainsi que les fossés le long de la route de Valmont et de la rue de la Nied, étaient parcourus par 3 équipes de jeunes encadrés par des adultes. Une "récolte" incroyable, de bouteilles, papiers, plastiques et même des pneus a été rassemblée, triée et déposée à la déchetterie de Valmont. La municipalité a remercié les participants par le verre de l'amitié.

Civisme

L'hiver est arrivé

La municipalité s'occupe du déneigement et du salage des routes. La commune s'est équipée de 2 épandeurs pour traiter les chemins de liaisons et les abords de l'école. Nous nous permettons de vous rappeler que, conformément à la loi, le dégagement et le traitement des trottoirs incombent aux riverains.



Divagation des chiens

De plus en plus de concitoyens se plaignent de la divagation des chiens. Nous rappelons qu'un chien est considéré en état de divagation quand il n'est plus sous la surveillance effective de son maître. Un particulier peut faire appel à un agent de la force publique qui conduira cet animal à la fourrière.



Date à retenir

Le repas des anciens

Le repas des anciens des communes de Lachambre et d'Altwiller aura lieu le dimanche 22 février 2009.

Des invitations personnelles seront adressées aux personnes concernées.

Le lieu sera précisé ultérieurement.

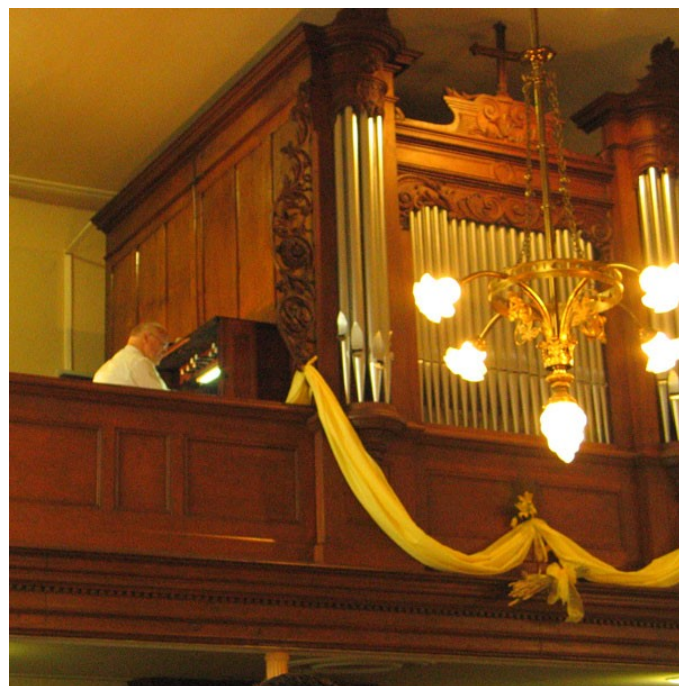
Conseil de Fabrique



La bénédiction de l'orgue

Dimanche 5 octobre 2008 : un grand jour pour tous les habitants d'Altviller.

Il faut dire que la fête était bien préparée. Monseigneur Pierre Raffin, évêque de Metz, a fait le déplacement pour cet évènement. La chorale inter-paroissial, une assistance nombreuse, une quinzaine d'enfants de chœur, des élus des communes voisines ont participé à la cérémonie qui débuta avec une entrée de l'assemblée dans l'église, magnifiquement décorée en jaune et blanc, sans accompagnement de l'orgue. C'est " a cappella" que fut interprété le chant d'entrée. Après la bénédiction par Monseigneur Raffin qui demanda à l'orgue de s'éveiller, l'instrument se fit entendre en répondant aux invocations adressées par le célébrant avec des improvisations faisant découvrir la richesse des jeux.



A la fin de l'office, Monseigneur Pierre Raffin et l'Abbé Sébastien Douvier ont distingué des personnes qui œuvrent à la bonne marche de la paroisse.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur fut servi sous les chapiteaux installés devant la mairie.

L'Abbé Sébastien Douvier et le Conseil de Fabrique adressent tous leurs remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce projet.

La vie Associative

Fête de l'été

Une fête réussie

L'Amicale des Pompiers, la Société des Mineurs et l'ASCA ont une nouvelle fois relevé le défi.

Un temps agréable, un public nombreux, un repas frugal, tous les ingrédients étaient réunis pour réussir cette manifestation.



La troupe "Country Spirit" de Faulquemont et le groupe "Little Canyon Country" d'Altville ont animé une partie de la soirée.

Après le défilé aux lampions, précédé de la charrette surmontée de la guillotine, symbole de la Révolution, le feu d'artifice du 14 juillet a été tiré sous la surveillance des pompiers bénévoles.



Chorale paroissiale

Sainte Cécile

Avec, à l'orgue rénové, Gaston Heymes et sous la direction de Raoul Mertens, la chorale inter-paroissiale a dignement fêté sa patronne Ste Cécile en l'église d'Altville le 23 novembre dernier. L'édifice religieux a résonné du timbre des voix des choristes venus de toute la communauté de paroisses qui, à 4 voix, ont interprété un répertoire plein d'entrain et de liesse.

C'est au restaurant que les membres de la chorale et leurs conjoints ont partagé un repas dans la joie et la bonne humeur.

2008 s'achèvera par l'animation d'une après-midi à la maison de retraite d'Albestroff, des messes de Noël et d'un concert de charité prévu le 28 décembre en l'église de Laning.

L'ensemble des choristes de la communauté Notre Dame du Vahl vous présentent tous leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'an neuf.





Fête du village

Manège, saucisses, château gonflable, Schwinn's Käss, tous les ingrédients étaient réunis pour cette fête patronale. Le dimanche, le soleil a permis aux habitants de se balader et aux enfants de s'amuser. Les membres de l'activité Patchwork exposaient leurs œuvres dans la salle du foyer.

Mardi soir, le jugement du Kirve Rémi a attiré une foule en délire, suivi de la dégustation du traditionnel Schwinn's Käss.

Merci à tous pour votre fidélité. Le Kirve Rémi a promis de nous donner de ses nouvelles très bientôt.

Assemblée Générale de l'ASCA

Le 24 octobre l'ASCA a tenu son Assemblée Générale. Nous déplorons le peu de monde pour soutenir l'association malgré une bonne fréquentation des activités. Après le mot d'accueil, le président a exposé le bilan moral, financier et les projets 2009 : soirée à thème en mars et tournoi de foot en juin seront les manifestations importantes de la saison.

Le comité ne voyant pas arriver de nouveau membre, est reconduit dans son intégralité.

Un pot de l'amitié a clôturé l'A.G. 2008.

Présidente d'honneur : Suzanne ROUGET
Président : Wilfried WEYRATH
Vice-président : Serge MULLER
Trésorier : Fernand BIEGEL
Trésorier adjoint : Julien SCHMIT
Secrétaire : Roland HELLERINGER
Secrétaire adjoint : Alain GERARD
Assesseurs : Liliane STREIFF
Jean-Claude HEYMES



Les activités de l'ASCA.

Peinture : lundi à 14h30 et à 20h (tous les 15 jours)

Country : mardi à 20h

Patchwork : lundi à 20h (tous les 15 jours)

Gymnastique : mercredi à 20h

Club des aînés : jeudi à 14h

Yoga : jeudi à 19h45

Art floral : 1 vendredi par mois (suivant calendrier)

Rappel : La gestion de la location du foyer est assurée par Liliane STREIFF. Téléphone 03 87 92 23 29. Elle est assistée dans sa tâche par Julien SCHMIT. Toute information sur le site: <http://asca.altviller.free.fr>

Le club de billard "Le Chat Noir"

Bilan de l'année 2008

L'année 2008 s'est déroulée dans la continuité avec toujours trois équipes actives disputant le championnat de Moselle au plus haut niveau.

Le tournoi annuel aura lieu au mois de mai. Il vous permettra de voir évoluer les meilleurs joueurs du moment.

C'est avec plaisir que le comité et le président vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2009

Le Président M. Régis Rouget

Club Epargne " A la vieille Auberge"

Tous les membres du Club Epargne "A la Vieille Auberge" vous souhaitent à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une santé radieuse pour 2009.

Le Président M. Michel Gérard

A.S.S.E.

Le comité pour la saison 2008-2009

Mmes Elodie GOZE, Catherine METZ, Valérie NORMANDIN, Sylvie PROVOT, Joëlle SCHNEIDER ,
Caroline CIMINO, Magali SCHANG.

Représentants des élèves : Maxime ALBERT, Emily PAGANO

Les projets :

Comme chaque année, les moyens et les grands de l'école maternelle participeront à diverses rencontres USEP (danse, athlétisme, jeux de balles...)

Spectacles pour la maternelle :

"Le fabuleux destin de Violette" le lundi 12 janvier 2009

"Trois chenilles dans mon jardin" prévu courant avril 2009

Une kermesse de l'école maternelle sera organisée le dimanche 24 mai 2009

Subventions

Subventions 2009

La subvention accordée aux associations devra faire l'objet d'une demande écrite. Un formulaire est en cours d'élaboration et vous parviendra en début d'année 2009. Certains renseignements seront demandés : bilan financier, projets de manifestations, motivations de la demande.

Autrefois

Les fontaines (suite)

Il y avait aussi à cette époque d'autres fontaines disparues à travers les années du fait de l'adduction d'eau et au raccordement au Syndicat des Eaux de Barst.

Le « Eckenbuarren », fontaine du coin, était à l'endroit du parking du foyer actuel. Cette fontaine moins abondante, mais très fraîche, sortait du réservoir de source encore existant et fournissait l'eau pour ce quartier. Elle servait à rafraîchir et ainsi raffermir le beurre des ménagères en été, car pour le porter au marché du vendredi matin il devait être présentable.



Une troisième fontaine, avec robinet et une seule auge, fut installée plus tard, à la demande d'un curé, au pied de la colline de l'église (Kòpelbeach). Elle desservait ce quartier, mais elle prêtait quelquefois à querelle quand le robinet restait ouvert, car elle était branchée sur celle du coin et diminuait fortement le débit de celle-ci déjà peu important.

Une autre fontaine, privée, près de la maison Henrion-Haen procurait suffisamment d'eau aux quelques maisons environnantes.

Les puits

D'autres puits dans maintes cours ou jardins alimentaient en eau leurs propriétaires.

Il y avait aussi un puits creusé par un ancêtre M. Jean Ballèvre, en 1899, dans le jardin de sa maison (il s'agit de la maison actuelle n° 100 rue Principale).

On y avait donc creusé jusqu'à une profondeur de 16 m, puis foré jusqu'à 17 m supplémentaires ; de l'eau salée fut alors découverte, qui après analyse, a été reconnue comme eau minérale de qualité. Il y eut commercialisation à 2 reprises, mais les moyens importants manquaient pour concurrencer les grandes marques déjà établies. Il reste de cette époque une étiquette de bouteille.

Eau purgative naturelle d'Altviller

AVIS
d'autorités médicales sur
l'eau purgative de source
d'ALTVILLER

Cette eau est un remède
hors ligne contre les mu-
cosités de l'estomac et des
intestins, ainsi que contre
les constipations.

Strasbourg (Alsace).
Professeur Dr Fischer.

La proportion de sel de
Glauber dans l'Eau minérale
d'Altviller est presque équi-
valente à celle de l'Eau mi-
nérale de Carlsbad ; en
outre, l'Eau d'Altviller est
beaucoup plus riche en sel
de Sedlitz (sulfate de
magnésium) etc., etc.

Bureau d'expérimentations
à COLMAR
Professeur Dr Barth.

L'eau naturelle
purgative
d'Altviller

EAU PURGATIVE NATURELLE
Source Ballèvre, ALTVILLER, près S'-Avold (Alsace)

est
employée
avec
succès
sur recom-
mandation des
autorités
médicales contre
LES GLAIRES DE
L'ESTOMAC et des INTESTINS
LA CONSTIPATION
et ses suites funestes
TROUBLES INTESTINAUX
HÉMORRHOÏDES etc.

Autoritäten
schreiben über die
Altviller Bitterquelle :

Das Wasser ist ein aus-
gezeichnetes Heilmittel bei
Magen- und Darmver-
schleimungen, sowie bei
Verstopfungen.

Strasbourg i. E.
Prof. Dr. Fischer.

Der Glaubersalzgehalt der
Altviller Bitterquelle
entspricht fast vollständig
demjenigen des Karlsbader
Mineralwassers, dabei ist
das Wasser von Altviller
viel reicher an Bittersalz,
etc. etc.

Versuchsstation COLMAR:
Prof. Dr. Barth.

Texte de Suzanne Rouget, photos de Suzanne Rouget et Liliane Streiff.

Les informations utiles

Les permanences en Mairie

lundi et vendredi : de 14 h à 16 h

lundi et mercredi : de 19 h à 20 h

Téléphone : 03 87 92 06 54

Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.mairie-altviller.fr>

Ordures ménagères

ramassage hebdomadaire :

- déchets courants : le mercredi (poubelles hermétiques) reporté si férié

- déchets recyclables : le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié.

- ramassage objets encombrants : le deuxième mercredi du mois. reporté si férié.

- déchetterie intercommunale de Valmont : (demander le badge en mairie)

Heures d'ouverture : lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Les permanences à Saint-Avoid

à l'hôtel de ville :

Sécurité Sociale: le mardi et le vendredi de 8 h à 11 h 30

Caisse d'Allocations Familiales : le mercredi de 9 h à 11 h 30

Assistance sociale : le vendredi de 9 h à 11 h

CRAV (caisse de retraite) le jeudi de 9 h à 12 h

et sur rendez-vous (Tél. indigo 0 825 05 42 09)

à la mairie annexe (anciens locaux de France Télécom):

Conciliateur de justice André Marin : 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h

Les N° de téléphones utiles

Service médical d'urgence : 15 Pompiers : 18 Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : 03 87 92 69 73 E.d.F. : Service dépannage 24/24 : 08 10 33 30 57

Presbytère : 2 rue de Vahl à Laning, Abbé Sébastien Douvier

Tél. et Fax : 03 87 92 98 41 Portable : 06 80 85 68 23 Courriel : laningparoisse@wanadoo.fr

"Nouvelles d'Altviller" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 250 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Mireille Muller, Pascal Pennerad, Joëlle Talaga, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles, (y compris les droits photographiques).